

PROJET « Un jardin partagé »

Asso SemoPerma

Graine d'action en permaculture



Date : 02/06/2020

Les porteuses du projet :

Mme Destriau pour le lycée des Graves

Mme Fredj pour Asso SemoPerma

CONTEXTE

Le lycée des Graves se situe dans un environnement planté de vignes, bordé de prairie et de grands arbres. Une parcelle à proximité du self est disponible pour y implanter un jardin comestible partagé. Accompagnant ses élèves de classe de seconde, Mme Destriau , professeure de SVT, envisage la création d'une parcelle en permaculture avec le support de notre association. Ce type de demande intervient dans un contexte politique favorable aux projets de transition écologique.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Asso SemoPerma a pour vocation la promotion de la Permaculture par tous les moyens à disposition. Nous proposons d'accompagner vos équipes sur la création d'un jardin partagé, conçu selon les principes de la Permaculture. L'implantation de ce système permettrait de rassembler les élèves et les adultes accompagnants autour de ce projet collaboratif : Trier les déchets compostables en cuisine, éventuellement récupérer l'eau de la toiture proche, intégrer des arbres fruitiers au jardin créé, favoriser, observer et étudier la biodiversité, partager la production...

OBJECTIFS

1. Trier pour limiter le gaspillage alimentaire en valorisant les déchets.
2. Créer une dynamique autour d'un projet commun aux secondes, en utilisant et valorisant les compétences de chacun, recréer du lien avec la Terre
3. Permettre aux jeunes de mobiliser leur goût de l'apprentissage par l'action constructive, utile, agréable et mesurable, et comprendre le fonctionnement d'un écosystème.

TEMPORALITE

Projet sur 10 mois en 2 phases :

- Phase 1 (de Sept à Déc 2020) : Présentation du projet, conception du plan du jardin, conception de « lasagnes » sur la zone à implanter, installation des composteurs, plantation des fruitiers et arbustes.
- Phase 2 (de Fév à Juin 2021) : Semis des annuelles, installation du récupérateur d'eau pluvial, plantations des annuelles, entretiens, récoltes et fiesta !

Par la suite, on pourrait imaginer un accompagnement plus espacé, sur 2 années supplémentaires, pour aider à la pérennisation du projet, par exemple :

Année 2 : Phase d'observation (critique constructive, amélioration)

Année 3 : Phase de projection (« lâcher la main » ou agrandir le projet)

MOYENS

- Humains : - Compétences internes (Professeure de SVT, agent de maintenance, agents de service...)
 - Asso SemoPerma (coordonne la mise en place des objectifs)
 - Les élèves de seconde
- Logistiques : - Terrain à disposition
 - Toiture à proximité pour l'eau de pluie
 - Composteurs (Mairie ou Bordeaux-métropole)
- Financiers : - Cuve récupération d'eau de pluie
 - Financer la création du design, les interventions et l'accompagnement de l'association
 - Achat de plantes (fruitières et vivaces)

EVALUATION

1. Constater l'installation de la biodiversité dans ce jardin et à proximité
2. Apprécier le nombre de personnes investies dans ce projet
3. Apprécier le ressenti des élèves et du personnel, ayant travaillé sur la mise en place et le suivi de ce projet

ORGANISATION DES SEANCES :

15 interventions d'Asso SemoPerma, surplace, réparties et adaptées aux besoins de la mise en œuvre du projet, tout au long de ces 10 mois.